



Mission et valeurs d'Inf'OGM

Description

La charte d'Inf'OGM

Le contexte du dossier des plantes transgéniques

Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) ont fait leur apparition aux États-Unis au début des années 90 et sur le marché européen en 1996. Depuis cette période, de nombreuses questions sur les impacts économiques, sanitaires, environnementaux et éthiques se sont faits jour. Pour y répondre, l'Union européenne a d'abord décidé de mettre en place un moratoire *de facto* en 1999 sur les nouvelles autorisations d'OGM. Durant cinq ans, de nombreux éléments scientifiques et politiques ont apporté un éclairage nouveau sur cette problématique. Le débat continue aujourd'hui encore au sein de la société française comme au niveau international sur le bien fondé du choix de développer et commercialiser cette technologie et sur l'encadrement législatif qui doit prévaloir.

La raison d'être d'Inf'OGM

Pour que le débat citoyen puisse émerger et que l'ensemble de la société puisse prendre des décisions en connaissance de cause, il est primordial de rendre l'information compréhensible et de la diffuser. En l'absence de débat démocratique sérieux, le développement des OGM ne répondra en effet qu'aux besoins des entreprises de biotechnologies qui y trouvent un avantage économique certain. Et les risques potentiels que ce développement représente pour la biodiversité, la santé publique et les systèmes agraires traditionnels ne seront pas pris en compte dans l'élaboration des politiques. Depuis 1999, Inf'OGM réalise donc un travail de recueil et de traitement de l'information sur la situation des OGM en France et dans le monde.

Le positionnement d'Inf'OGM dans le débat

Face à la nouveauté que représente la transgénèse, Inf'OGM s'est toujours efforcée de ne pas prendre position dans le débat autour des dangers et avantages des plantes génétiquement modifiées (PGM), considérant que les citoyens avaient besoin avant toute chose d'une information la moins

orientée possible pour se construire leur propre opinion. Mais, si l'information n'est jamais totalement neutre, les décisions politiques et les choix économiques le sont encore moins. Après plusieurs années de travail, l'évidence ne peut être occultée sur cinq points majeurs :

- a) Les procédures d'évaluation mises en place dans les pays qui utilisent des PGM ne constituent en rien des garanties quant à leur innocuité pour la santé humaine et pour l'environnement, tant les études menées sont incomplètes, orientées et incompatibles avec la rigueur scientifique.
- b) La contamination, qu'elle se produise par pollinisation, par des repousses, ou par la filière agro-industrielle, est techniquement inévitable si les PGM sont disséminées à grande échelle. Les cultures traditionnelles ne pourront jamais être totalement protégées de pollutions génétiques qui induiront inévitablement des préjudices pour les agriculteurs qui souhaitent cultiver sans PGM.
- c) La majorité des décisions politiques concernant les PGM sont prises contre l'avis des populations, parfois sous couvert de procédures de consultation inacceptables d'un point de vue démocratique.
- d) Les plantes issues des nouvelles biotechnologies (Crispr/cas9, méganucléase, doigt de zinc, mutagenèse dirigée, etc...) ont été modifiées non naturellement : elles répondent donc à la définition « OGM » des directives européennes et doivent alors être soumises à la législation *ad hoc*.
- e) L'introduction dans la nature d'OGM (végétaux, animaux ou micro-organismes) ou d'organismes issus de la « *biologie de synthèse* » artificialise le vivant et modifie le plus souvent les équilibres dynamiques de la co-évolution des espèces. Les échelles de temps ne sont pas comparables.

Enfin, Inf'OGM considère que le débat technique a tendance à éclipser le débat social. Or, les défis actuels – crise environnementale, sociale, climatique, etc. – demandent une vision globale, incompatible avec le réductionnisme technique qui s'attache à régler les problèmes à court terme.

La mission de service au public d'Inf'OGM

Inf'OGM a pour but principal de mettre en place un service d'informations au public sur les organismes génétiquement modifiés. Organisation sans but lucratif créée en 1999 pour établir une veille citoyenne francophone sur les OGM, Inf'OGM se veut être un pôle d'informations francophone qui diffuse une information régulière, vérifiée, concise et référencée sur les différents enjeux des OGM, et cela dans un langage compréhensible par tous. Inf'OGM travaille avec l'ensemble des organisations de la société civile et ses membres sont issus des principales organisations actives dans le débat sur les OGM en France. Mais Inf'OGM ne se substitue pas aux initiatives et aux programmes des organisations existantes. Son rôle se situe clairement en amont, par l'identification des bonnes sources d'information, la structuration des données, leur mise en forme et leur publication. Inf'OGM souhaite également agir afin que les pouvoirs publics adoptent une démarche transparente dans la mise à disposition de l'information.

Objectifs

L'association a pour objet :

- a) de synthétiser, vérifier, clarifier, contextualiser, traduire en français et diffuser toute l'actualité pertinente liée aux OGM, et ce dans un esprit de « service au public » ;
- b) de donner aux différentes mouvances citoyennes de résistance, d'interrogation, de doute qui traversent la société au sujet des OGM, les éléments fondateurs d'un véritable dialogue social, en insistant notamment sur la dimension du choix technologique qui s'offre aux citoyens ;

c) de pousser les pouvoirs publics à une véritable transparence de l'information, et à la mise en place d'un service public efficace et fiable d'informations sur les OGM.

Principes d'action

Seule action globale : Inf'OGM diffuse une information synthétique sur l'actualité du dossier des OGM. Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, plusieurs moyens ont été choisis par l'association Inf'OGM :

- a) la publication d'un bulletin trimestriel grand public et de diverses autres publications : brochures, livres... et la vente de publications émanant d'associations souvent partenaires ;
- b) le maintien d'un site Internet de référence sur le dossier des OGM ;
- c) des formations ;
- d) l'expertise juridique au service des structures militantes.

date créée

20 Nov 2023